

semble être le cas depuis un an ou deux, ou peut-être à un peu moins, alors à \$3 le boisseau, la Commission du blé verserait aux producteurs de blé 60 millions de dollars de plus. Ce n'est pas énorme, et cela ne résout pas le problème du prix du blé, mais au moins les cultivateurs recevraient 60 millions de plus qu'ils n'en touchent aujourd'hui.

Le ministre responsable de la Commission du blé a déclaré, d'après la presse, que la vente à la Chine rapporterait aux cultivateurs de l'Ouest 100 millions de dollars. Or, d'après mes chiffres, ce devrait être 150 millions ou plus. Je demanderais donc au sénateur Argue, s'il veut bien faire une déclaration, de faire ses observations à ce sujet.

L'honorable M. Argue: Sauf erreur, on devrait recevoir 100 millions de dollars pour la présente campagne agricole; la différence représente ce qui sera vendu au cours de la prochaine campagne agricole, soit en 1971-1972. Je crois qu'une partie du reste de la récolte visée par cet accord sera vendue au cours de la prochaine année récolte, soit l'année civile 1972. Comme le sénateur Sparrow l'a indiqué, la somme totale s'élèvera à 160 millions de dollars ou plus, dont 100 millions seront affectés à l'année courante pour le blé, qui se termine le 31 juillet prochain.

• (1510)

L'honorable M. Sparrow: Merci, sénateur Argue.

Pour rendre justice aux producteurs de blé des Prairies, je crois que le consommateur canadien devrait participer pour une plus grande part au coût d'exploitation des cultivateurs que ce qu'il en est à l'heure actuelle. Bien que très souvent le cultivateur canadien demande et reçoit d'importantes subventions du gouvernement, je crois que le consommateur pourrait payer d'une façon plus directe le produit qu'il achète, et je me réfère au système des deux prix pour le blé qui porte le montant par boisseau à au moins \$3. Cela rapporterait 60 millions de dollars de plus aux producteurs des Prairies, et ne ferait monter le prix du pain que de 2c. environ par miche. Je ne crois pas qu'il s'agisse là d'un montant déraisonnable à demander au consommateur.

Ayant fait cette déclaration, je vais l'étayer de quelques chiffres. Je parle du coût du pain; j'ai obtenu les chiffres indiquant le temps qu'il faut travailler pour acheter une miche de pain au Canada et ailleurs. Il faut quatre minutes alors qu'aux États-Unis le consommateur doit y consacrer six minutes de travail; en France, il faut 11 minutes de travail, au Japon 27 minutes. Ce chiffre varie donc de quatre minutes pour le consommateur canadien à 27 minutes pour le consommateur japonais. Cela indique que le consommateur canadien peut obtenir ce produit moins cher que dans les autres pays et que peut-être cela n'est pas juste en ce qui concerne le producteur agricole.

Entre les années 1961-1969 la production des cultivateurs au Canada a augmenté de 31 p. 100. Le rendement individuel de l'ouvrier agricole a augmenté de 67 p. 100. Dans le domaine de l'agriculture, la production par heure-homme, s'est élevé de 76.5 p. 100. Comparons ces chiffres à ceux de l'industrie commerciale canadienne. La production s'est accrue de 21.4 p. 100 au cours de la même période—c'est-à-dire contre 31 p. 100 dans l'industrie agricole. Dans les industries commerciales, le nombre d'heures-hommes n'a augmenté que de 27.5 p. 100, en comparaison de 76.5 p. 100 au milieu de la collectivité agricole.

Il me semble très injuste que l'industrie agricole, si efficace et qui affiche une telle hausse du rendement et du

[L'honorable M. Sparrow.]

nombre d'heures-hommes, aboutisse à un revenu net inférieur à celui qu'elle touchait antérieurement.

Le gouvernement, par l'intermédiaire de son ministre chargé de la Commission du blé, de concert avec le ministre de l'Agriculture, a proposé un régime de stabilisation du revenu pour le producteur de l'Ouest. Ce programme n'est pas encore en vigueur. On l'aurait refusé, retiré, ou encore tenu en suspens à cause des pressions exercées par des organismes agricoles, et des partis de l'opposition. Le programme s'est donc trouvé retardé, et j'espère qu'il ne s'agit que d'un retard, mais il aura coûté 60 millions de dollars aux producteurs de l'Ouest.

Le sénateur Argue a demandé au leader du gouvernement au sein de notre assemblée de transmettre un message à ses collègues du cabinet. Je demande au leader du gouvernement de transmettre en outre au cabinet ce message-ci: l'agriculture de l'Ouest a besoin d'un programme de stabilisation du revenu. S'il n'est pas possible de saisir l'autre endroit de la question au cours de la session actuelle du Parlement, j'espère qu'elle aura première priorité au cours de la prochaine.

Les cultivateurs de l'Ouest ont besoin d'un programme de stabilisation du revenu. Même si le programme de stabilisation antérieurement proposé ne répondait pas à tous les critères et ne pouvait résoudre tous les problèmes, je suis sûr qu'un grand nombre, et peut-être la majorité des cultivateurs concernés croyaient que c'était essentiellement un bon programme, et qu'il devrait figurer dans les statuts du Canada. Il donnerait par la suite lieu à des programmes et à des fonds additionnels dont bénéficierait l'agriculture de l'Ouest.

Une fois encore, je demande au gouvernement de présenter le même programme, sans aucun changement, ou même avec d'autres changements si c'est pour l'améliorer, et je suis sûr que les cultivateurs de l'Ouest l'accepteront. Comme beaucoup d'entre eux, je pense que c'est essentiellement un bon programme de base qui serait tout à l'avantage de l'agriculture de l'Ouest. Je l'ai dit, certains organismes agricoles se sont opposés au régime, certains l'ont écarté globalement, d'autres étaient d'accord sur le principe, mais s'opposaient au bill lui-même. Ces associations ne songeaient pas qu'aux intérêts des producteurs de l'Ouest; au sein de leur propre structure politique, elles espéraient rehausser leur prestige auprès de leurs adhérents, et grâce aux nouveaux adhérents qu'elles espéraient obtenir, au détriment des agriculteurs eux-mêmes.

• (1520)

A mon avis, il est temps que les associations agricoles et les producteurs de l'Ouest s'organisent selon une meilleure structure—peut-être au moyen d'une association agricole unique, qui représenterait non seulement les agriculteurs, mais aussi l'industrie agricole. L'Ouest pourrait alors faire entendre au Parlement une voix qui aurait beaucoup plus de poids.

Je compatis vivement avec le ministre de l'Agriculture actuel et avec le ministre chargé de la Commission du blé. Ils reçoivent tant d'opinions différentes au sujet des programmes que je m'étonne que l'industrie agricole de l'Ouest ait progressé autant qu'elle l'a fait depuis un an ou deux.

Il est bien certain qu'il faut augmenter le prix des produits agricoles. A part cela, toutefois, la politique agricole du gouvernement fédéral actuel a résolu bien des problèmes pour l'agriculture de l'Ouest. Elle a, du moins, jeté les fondements de la solution à bon nombre des problèmes. Il y a eu, bien sûr, le projet de loi de stabilisation agricole